

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 25 octobre 2023

NO 31

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

Objet : Rapport d'enquête publique Carpentier

Bonjour à toutes et à tous,

Au courant des derniers jours, le rapport d'enquête sur « l'affaire Carpentier » a été publié au bureau du coroner. Lors de l'enquête publique, nous avons participé pour expliquer l'implication de votre syndicat et j'ai témoigné afin de démontrer notre expertise, nos équipements et l'aide que nous pouvons apporter en pareille circonstance.

Voici le lien pour consulter le rapport complet :

<https://www.coroner.gouv.qc.ca/medias/communiqués/detail-dun-communicue/615.html>

Nous trouvons très pertinent et intéressant que le coroner Me Luc Malouin ait fait une recommandation à l'égard de l'implantation d'un protocole de partenariat et de collaboration simple et efficace avec différents groupes, dont les agents(es) de protection de la faune.

En terminant, je profite de l'occasion pour vous informer que le ministère de la Sécurité publique (MSP) ne nous a toujours pas donné de nouvelle quant à la recommandation # 94 du rapport final du Comité consultatif sur la réalité policière (CCRP). Malgré plusieurs relances, ils ne sont même pas en mesure de faire un suivi positif ou négatif sur le sujet, mais nous ne cesserons pas de marteler notre volonté de pouvoir être entendus devant les autorités.

Je vous souhaite une bonne journée!

Martin Perreault
Président provincial